



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gares

Question écrite n° 17709

Texte de la question

M. Franck Gilard alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur le retrait d'un projet par la SNCF d'amélioration de la gare d'Aubevoye-Gaillon. En effet, dans le cadre de l'amélioration du service, la SNCF et la communauté de communes avaient convenu de prendre respectivement à charge la modernisation des abords de la gare pour l'EPCI et la modernisation du bâtiment d'accueil pour la SNCF. Or il s'avère qu'aujourd'hui seule la communauté de communes a tenu ses engagements en réhabilitant intégralement les abords de la gare. Il lui demande donc quelles sont les mesures qui peuvent être prises pour que le bâtiment puisse être remis en état conformément à ce qui était convenu initialement et ce au bénéfice des usagers.

Texte de la réponse

Le projet de modernisation et de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la gare de Gaillon-Aubevoye, initié en 2005, n'a pas été retiré. Il a cependant dû faire l'objet, en 2011, d'une révision technique pour tenir compte du déplacement d'une passerelle RFF sur la partie gauche de la gare. Après concertation avec la communauté de commune des Andelys et de ses environs sur ce projet révisé, ce dernier a été présenté à la région Haute-Normandie en septembre 2011. La convention portant sur les études d'avant-projet a été conclue en juillet 2012. Ces études sont maintenant achevées et un projet de convention portant sur les travaux a été proposé à la région. Il est actuellement en cours d'examen. Dans ces conditions, la mise en service de la gare rénovée est envisagée pour fin 2014.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17709

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1261

Réponse publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 6222